

Atelier de concertation Montbard 24/06/22 Thématique desserte et accompagnement du réseau
--

Participants :

MCO : Gaëlle Lambert, Nadine Ginhoux, Christelle Gillot, Sophie Eluin, Maude Bordet, Lyse Basset

Réseau et partenaires :

Marie Baudichon, dépôt Soussey-sous-Brionne
Élodie Deschamps, BM d'Auxonne
Marie Gaujard, dépôt Chemin d'Aisey
Jean-Pierre Moiret, maire de Chemin d'Aisey
Goergette Ginestre, dépôt Villaines-en-Duesmois
Virginie Hérard, bibliothèque Montbard
Claire Masson, bibliothèque Précý-sous-Thil
Virginie Ravarotto, bibliothèque Semur-en-Auxois

Introduction

Rappel des grands éléments de diagnostic par ABCD
Présentation des axes stratégiques du futur SDLP

Desserte documentaire

▪ **Choix sur place**

- Choix sur place 2 fois par an : convient pour Précý-sous-Thil et Montbard. Possible de n'en faire qu'un si suffisant, bien de pouvoir moduler en fonction des besoins. Importance des temps de trajet pour aller sur place, à prendre en compte.
- Choix sur place pour CD / DVD : convient bien pour Montbard, deux fois par an sur des petites quantités car manque de place pour stocker.
- Offre DVD : développer une offre de fiction plus importante.
- Besoin d'une offre numérique musicale : élargir par rapport aux web radios existantes.
- Réfléchir à des propositions de médiation culturelle sur les offres numériques, dont la musique.
- Souhait d'avoir des jeux vidéo.
- Si les dates étaient communes entre les bibliothèques de la même zone, possibilité de faire du co-voiturage. Dans ce cas, question de la possibilité de la MCO d'accueillir deux bibliothèques en même temps ? Des problématiques logistiques à résoudre.

▪ **Navettes**

- Un passage toutes les 3 semaines convient bien. Une augmentation du quota de 30 à 60 documents serait très bien.
- Pas nécessaire de passer à une fréquence de navette tous les 15 jours, il faudrait avoir plutôt des passages pendant les vacances : en juillet notamment, car sinon pas de passage pendant 3 mois alors que du monde l'été et de la demande. Ou bien un envoi de documents pendant les vacances.
- Demande de dissocier les outils d'animation du quota des réservations de documents.
Précision de la MCO : c'est le cas, effectivement.

- Intéressant de donner à voir qui a les outils d'animation, permettrait de prendre les expositions directement à d'autres bibliothèques si est en proximité. Mais quid de la problématique de la vérification pour certains outils complexes.
 - À l'échelle d'une des communautés de communes qui a un CTL, organisation de la circulation d'outils d'animation à l'échelle de l'interco, avec appui sur matériel de la MCO : la bibliothèque centre emprunte et les outils circulent aussi au sein des plus petites bibliothèques.
 - Dépôt : pas de navettes aujourd'hui, 3 passages du bibliobus par an, ce qui serait bien pour compléter serait la possibilité d'envoi par courrier, par navette ou par dépôt dans une bibliothèque proche (exemple : à Châtillon). Aujourd'hui en lien uniquement avec la MCO, serait bien de travailler plus en réseau pour ne pas dépendre de la MCO, et que tout ne soit pas en étoile.
- **Bibliobus**
 - Bien une fois par an pour les dépôts, passages existants à garder.
 - Importance de pouvoir choisir les documents dans le bibliobus, motive les usagers qui viennent parfois, il faudrait que soit le mercredi pour avoir plus de monde. Une personne différente qui vient chaque fois. ***Précision de la MCO : le passage du bibliobus n'est pas destiné au prêt direct pour les usagers.***
 - Pas assez d'utilisation du catalogue.

Accompagnement

- **Sur les collections**
 - Avoir accès à toutes les collections et tous les supports même si la bibliothèque ne propose pas tous les supports. Par exemple pour les DVD : si on ne les a pas, peut être un plus d'y avoir accès via la MCO. Aussi sur livres audio : des bénévoles qui ne connaissent pas le support. Augmenter cette collection en numéraire. Augmenter quota d'emprunt et de réservation.
 - Développer les livres en gros caractères, beaucoup de demandes.
 - Demande de lecteur DVD pour organiser des projections dans la bibliothèque : question des droits de diffusion à respecter. Diffusion restreinte sans communication ni événement est possible. Si organisation d'un événement, la bibliothèque doit s'acquitter d'un droit de projection de 100 €.
 - Cf bibliothèque numérique : offre importante mais on ne peut pas projeter le film en tant qu'établissement public, très frustrant (ressources pour la consultation familiale et pas publique).
- **Animations**
 - Souhait d'avoir une présentation du festival *Ça papote* et de *Chut !* tous les ans. Les bénévoles connaissent de nom mais ne savent pas que c'est à leur portée. Importance de rassurer, ne pas parler que du montage du dossier en tant que tel : adapter les outils à l'accompagnement des bénévoles pour les encourager à se saisir des projets.
 - Relais des référents de territoire à développer.
 - Pour les petites structures, avoir un meilleur accompagnement des bénévoles, parfois problématique des mails qui ne sont pas retransmis par la mairie, avoir un accompagnement plus personnalisé et sur place. Pourquoi pas développer des points intermédiaires en visioconférence entre deux visites du référent de territoire.
- **Mise en relation des bibliothèques d'un même territoire**
 - Pas la réunion de territoire, plutôt un « café bibliothèque », échanges entre bibliothécaires, discussion autour de bonnes pratiques.

- Organiser des temps de rencontres territoriaux pour réunir des bibliothèques d'une même intercommunalité, car tout le monde ne se connaît pas. Porté par la MCO quand il n'y a pas de coordinateur. Quand il y a un coordinateur, la MCO est invitée.
 - o Exemple : Auxonne, le café des bibliothèques avec des thématiques, tourne entre les lieux.
 - Présentations des dispositifs CTL à faire : peut-être un échelon intermédiaire entre la MCO et les bibliothèques les plus éloignées du territoire. Un niveau de mise en relation très intéressant. Un besoin d'accompagnement par les référents du territoire pour présenter ce dispositif
 - o Retour d'expérience de la Ville d'Auxonne dont le CTL permet de financer le poste de coordinateur, avec une aide financière de la DRAC (poste à 25%).
- **Formation**
- Initiation à la manipulation d'outils. Très gros choix d'outils d'animation mais pas toujours faciles à manipuler. Fait pour l'escape game, très positif.
 - Sur certaines animations, cibler des formations pour les bénévoles et des formations plus poussées pour des professionnels.
 - Délocaliser les formations régulièrement, permet aussi de voir d'autres bibliothèques.
 - Des formations sur mesure aussi faites par la MCO dans le cadre d'un CTL, sur une thématique propre au réseau.
 - Développer des formations croisées entre bibliothécaires et partenaires socio-éducatifs : très bien car pas toujours de formation adaptée, et leur permet aussi de mieux comprendre les actions possibles avec les médiathèques.

Aides départementales

- Aide au fonctionnement aussi importante que l'aide à l'investissement
- Question du plafond de l'aide à l'investissement fait que parfois l'aide est à niveau anecdotique dans un projet de rénovation de bibliothèque et de constitution du fonds.
 - o 30% du plafond qui est très vite atteint, aussi sur l'informatique. Pensé plutôt pour les plus petites bibliothèques.
 - o Aussi possibilité mise à disposition du fonds par la MCO pour démarrer.
- Maintenir formation ABF en Bourgogne, importance que reste en proximité.